

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	19 (1911)
Heft:	6
 Artikel:	Victime du devoir
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-548981

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- 6° Nomination du président et des membres de la Direction.
 - 7° Conférence donnée par le colonel Hauser, médecin en chef: « La nouvelle Organisation de l'armée et son influence sur la Croix-Rouge et le service sanitaire de l'arrière ».
 - 8° Désignation des vérificateurs de comptes pour 1911.
 - 9° Choix du lieu de la prochaine réunion annuelle.
- 1 heure précise: Banquet à l'hôtel du Faucon (rue de Lausanne).

Les membres de la Croix-Rouge, de l'Union suisse des samaritains, de la Société militaire suisse et de la Société d'utilité publique des femmes suisses, et en général toutes les personnes qui sympathisent avec nos tendances, sont cordialement invitées à assister à notre réunion de cette année, et nous les prions d'agrérer l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Bâle et Berne, le 15 mai 1911.

Pour la Direction de la Société suisse de la Croix-Rouge:

*Le Président: ISELIN, Conseiller national.
Le Secrétaire: Dr W. SAHLI.*



Victime du devoir

Dernièrement mourait à l'hôpital militaire de Toul (France), une modeste infirmière. « *La garde-malade hospitalière* » (numéro d'avril 1911), consacre — avec raison — un long article nécrologique à cette infirmière, M^{me} Noémie Viaud, victime de son devoir à l'âge de 27 ans!

Sur la tombe de cette jeune fille, le Dr Lacroix, médecin en chef de l'hôpital militaire de Toul, a prononcé une allocution dont nous voudrions donner quelques extraits à nos lecteurs, étant persuadé qu'eux aussi ressentiront l'émotion poignante qui se dégage de ce suprême hommage rendu à une vie faite de dévouement et d'abnégation.

Après avoir salué et remercié l'assistance militaire, le Dr Lacroix continue:

L'émotion douloureuse que nous avons ressentie en assistant à la lente agonie de M^{me} Viaud, vous la comprendrez et vous la

partagerez aussi, quand je vous aurai dit qui était cette jeune fille:

Et, tout d'abord, n'est-ce pas infiniment triste de prononcer devant un cercueil ces deux mots: « jeune fille », ces deux mots si naturellement accouplés, habituellement synonymes de joie, de santé et d'avenir, ces deux mots que les hommes mûris par l'expérience de la vie ne prononcent qu'avec une inflexion de douceur et de tendresse paternelle, et qu'aujourd'hui, par un caprice cruel de la Fatalité, nous sommes forcés d'associer à l'idée de destruction irrémédiable et de mort?

Vous comprendrez aussi notre émotion quand je vous aurai dit que, médecins et infirmiers, nous avons lutté pendant deux mois entiers pour tâcher de sauver l'existence de cette jeune fille et que nos efforts poursuivis jusqu'à la dernière minute sont restés impuissants,

Nous avons eu la douleur de voir s'évanouir sous nos yeux un avenir plein de promesses, un ensemble de qualités personnelles et professionnelles qui pouvait et devait normalement s'exercer encore pendant de longues années pour le grand bien des malades. Nous n'avons pour nous consoler que le souvenir des services rendus pendant les quelques mois vécus parmi nous, car « elle n'a fait que passer et n'était déjà plus », cette pauvre petite plante déracinée, poussée et grandie sous la caresse du soleil des Charentes et maintenant brutalement fauchée par les rigueurs du climat lorrain.

Elle a subi le sort des jolies fleurs cultivées, qu'on enlève à leur tige et dont le parfum s'exhale, avec leur vie, loin du sol nourricier. Puisque peu de personnes ici l'ont connue, laissez-moi vous dire, en peu de mots et sans phrases, la brève et simple histoire de la petite sœur du soldat.

Née le 26 février 1884, à Ecoyeux, dans la Charente-Inférieure, et appartenant à une famille de la plus parfaite honorabilité, dont nous partageons bien sincèrement la présente affliction, Noémie Viaud comprend bien vite les dures nécessités de la vie et ne veut pas rester à la charge de ses parents, qui ont trois autres enfants à élever. De toutes les carrières que l'existence moderne offre aux femmes désireuses de se créer une situation personnelle, elle choisit, spontanément et par une sorte de vocation que lui dicte la bonté de son cœur, une de celles qui nécessitent le plus d'effort intellectuel et de travail physique. Elle veut se consacrer au soulagement de la souffrance humaine, et c'est ainsi qu'à vingt et un ans elle demande à entrer comme élève à l'école des gardes-malades hospitalières de l'hôpital du Tondu, à Bordeaux.

Permettez-moi de vous dire, en passant, que cette école, née en 1903, est une des

rares qui existent en France. Dans notre pays, en effet, on n'a pas encore suffisamment compris la nécessité de donner aux gardes-malades l'instruction, l'éducation et la tenue indispensables pour l'exercice de cette délicate et importante mission. Par contre, depuis longtemps, fonctionne en Angleterre cette merveilleuse institution des écoles de *Nurses* créées sous l'impulsion de la femme admirable qu'était Miss Florence Nightingale, morte récemment, entourée de la vénération de tout un peuple. L'école du Tondu de Bordeaux a su réaliser en France, et de la façon la plus heureuse, une œuvre de ce genre. Les élèves y passent deux années entières et n'obtiennent leur diplôme qu'après avoir accompli 626 jours de stage hospitalier et passé avec succès des examens très rigoureux.

M^{le} Viaud fut une des plus brillantes élèves de cette école, et c'est pour cela que, ses études terminées, on la conserva comme titulaire rétribuée à l'hôpital-école.

Elle avait dès lors une situation honorable, matériellement assurée. Mais poussée par un sentiment très noble, elle désire orner son bonnet de la cocarde tricolore, insigne des infirmières militaires. Elle se soumet à un nouveau concours dont elle sort encore victorieuse, et le ministre de la Guerre, par une décision du 1^{er} juin 1910, la désigne pour servir à l'hôpital militaire de Toul.

C'est ainsi que, le 15 juin dernier, je vis entrer dans mon cabinet une jeune fille au visage gracieux, au regard intelligent et bon, à l'allure modeste et distinguée, et je compris alors pourquoi un officier, dont la famille s'intéressait à elle, m'avait écrit une lettre touchante pour me la recommander en me priant de prêter mon appui moral et au besoin mon réconfort, à cette pauvre fille qui devait désormais marcher seule dans la vie, loin

de sa famille, loin de ses maîtres, et qui s'était donné pour mission de soigner les soldats de garde près de la frontière. « Puisque je ne me marie pas, avait-elle dit simplement, les soldats seront mes enfants. »

Elle est à peine en fonctions qu'une épidémie de fièvre typhoïde se déclare dans un des régiments de la garnison. Je la désigne pour être attachée au service spécial des typhoïdiques. Là, elle fait preuve d'un dévouement admirable. Sans vouloir ménager ses forces, elle refuse spontanément de profiter de ses jours de repos hebdomadaire pour ne pas abandonner ses malades; elle les soigne, les console, les encourage avec une sollicitude toute maternelle. D'ailleurs, son zèle est de tous les jours et de tous les instants; il souffre même parfois de ne pas être utilisé autant qu'elle le voudrait.

C'est au point que, plus tard, quand l'épidémie fut passée, quand le départ de la classe eut créé de nombreux vides dans les salles, elle vient un jour me trouver à mon cabinet pour se plaindre de ne plus avoir assez de travail. Je fus obligé de lui répondre en souriant qu'il fallait nous réjouir de cette accalmie, que mon rôle de médecin n'allait pas jusqu'à rendre malades les hommes bien portants et que l'hiver ne tarderait pas à se charger de cette triste besogne.

Un tel dévouement méritait une récompense. Aussi le ministre, informé de cette belle conduite, lui accorde, par décision du 6 décembre 1910, la médaille d'honneur des épidémies. En lui apprenant cette bonne nouvelle, je lui manifeste le désir de la voir porter son ruban tricolore de façon apparente sur son sarrau d'hôpital. « Certainement, me répond-elle, ma médaille sera mon seul bijou. »

Hélas! elle était déjà couchée sur le lit où elle devait succomber, quand le mé-

decin-inspecteur, directeur du service de santé du 20^e corps d'armée, vint, vers la fin de janvier, lui attacher cette médaille sur la poitrine. Cette petite cérémonie fut sa dernière joie.

En effet, le dénouement approche. Un matin de janvier, vers six heures, par une nuit obscure et froide, elle quitte son petit logement de la rue Jeanne-d'Arc pour monter à l'hôpital. Soudain elle glisse sur le verglas et tombe à la renverse, sa tête portant sur le sol gelé. Elle ressent une vive douleur à la nuque, reste quelques instants étourdie, se relève péniblement et, domptant son mal pour aller où le devoir l'appelle, elle parcourt avec effort, sur la route déserte, les deux kilomètres qui la séparent de l'hôpital, d'un pas que la souffrance, plus que l'obscurité, rendait chancelant. Elle assure son service comme d'habitude; et, seuls, ses vêtements souillés de boue révèlent l'accident dont elle vient d'être victime. Cependant, cet accident devait lui être fatal. S'il n'occasionna qu'une blessure locale insignifiante, il produisit, par contre, une commotion cérébrale et un ébranlement de tout l'organisme qui devaient faire d'elle une proie facile pour la maladie qu'elle couvait déjà et dont elle avait puisé le germe dans son service.

Deux jours après, elle se couchait pour ne plus se relever. Elle est morte, sur un lit d'hôpital, dans une petite chambre à proximité de ses malades. Elle est restée sur le terrain où elle avait lutté contre l'ennemi sournois qui rôde en permanence dans les salles d'hôpital; et cet ennemi, la voyant sans résistance et la considérant comme un des principaux obstacles à écarter pour se livrer plus facilement à ses méfaits habituels, l'a lâchement terrassée. Telle est l'histoire, simple et touchante, de la petite sœur du soldat.

Sa vie fut très brève, mais bien rem-

plie, puisqu'elle eut le temps de faire preuve des qualités essentielles qui caractérisent la femme française, c'est-à-dire la bonté gracieuse, l'intelligence alerte et le dévouement poussé jusqu'à l'abnégation de soi-même.

Messieurs, saluons bien respectueusement le cercueil où repose à jamais cette modeste infirmière, qui fut une noble fille de France; et conservons pieusement le souvenir de ses qualités de cœur, qui la

rendirent courageuse et pitoyable à la souffrance d'autrui.

Soldats, vous avez perdu une amie, avec tout ce que ce mot comporte de sollicitude, d'affection et de dévouement. Elle vous a soignés comme elle aurait soigné ses propres enfants. Inclinez-vous bien bas devant elle pendant qu'elle est encore là. C'était, à sa manière, un soldat comme vous. Elle est morte en soldat, sur son champ de bataille.



Les blessures du cerveau

Lorsqu'un individu fait une chute, ou lorsqu'il reçoit sur la tête un choc tel que la blessure entame non seulement la peau du front ou le cuir chevelu, mais les os du crâne, il y a parfois blessure du cerveau. En effet, des fragments d'os ou des esquilles peuvent traverser les enveloppes qui protègent la substance cérébrale, déchirer la dure-mère, cette membrane résistante qui enveloppe tout le cerveau, passer à travers les méninges, et blesser la substance cérébrale elle-même.

Il n'est pas rare même, de voir le cerveau, ou tout au moins une partie du cerveau, mis à nu, lors d'un accident grave dans lequel la tête du sinistré a été particulièrement exposée à un choc violent. Dans des cas très graves, il peut même arriver qu'une partie du cerveau, déchiré, lacéré, sorte de la boîte crânienne, et que des fragments de cervelle jonchent le sol.

Il va sans dire que, si la mort n'est point survenue immédiatement, dans des cas pareils, la survie est rare, et la guérison exceptionnelle. Mais de nombreux exemples prouvent que d'horribles blessures à la tête n'entraînent pas nécessairement la mort. Le chirurgien militaire

Paroisse cite le cas d'une vingtaine de blessés, qui, dans la déroute de Landrecies, furent poursuivis et sabrés par des cavaliers. La moitié d'entre eux mourut, du dixième ou vingtième jour, de plaies du crâne, compliquées d'enlèvements partiels de la voûte crânienne et de fragments du cerveau par dessus le marché. Les autres blessés de la même façon guérirent vite, et bien, sans aucun accident. L'histoire ne nous dit point s'ils étaient beaucoup plus intelligents après qu'avant, ou si ce fut le contraire. Admettons qu'il y ait eu peu de changement.

Ce qu'il y a de plus dangereux dans les blessures du cerveau, ce n'est point précisément leur étendue, à moins que celle-ci ne soit considérable, mais leur profondeur. Une pointe de fer qui, perforant le crâne, atteindrait à travers les méninges, la surface cérébrale, pour y pénétrer de quelques millimètres seulement, semble plus sûrement tuer par suite d'inflammation consécutive qu'une plaie plus large et plus ouverte avec mise à nu et même enlèvement d'une certaine portion des lobes du cerveau.

Lorsque le cerveau est à nu, les bonnes